

**COMMUNE DE LA CALAMINE – SERVICE DES FINANCES****Demande de subside pour l' année 2023****A déposer auprès de l'administration communale avant le 31 mars 2023**

Rue de l'Église 31 - c/o Service des Finances - 4720 La Calamine

Tel: +32 87 63 98 07/ E-Mail: [luca.samadello@kelmis.be](mailto:luca.samadello@kelmis.be)**INFORMATIONS PRINCIPALES DU CLUB/DE L'ASSOCIATION**

Nom:			
Siège social:			
E-Mail:			
IBAN:		Titulaire du compte:	

PRÉSIDENT		SECRETAIRE		TRÉSORIER	
Nom:		Nom:		Nom:	
Prénom:		Prénom:		Prénom:	
ADRESSE		ADRESSE		ADRESSE	
Rue:		Rue:		Rue:	
N°:		N°:		N°:	
Code post.		Code post.		Code post.	
E-Mail:		E-Mail:		E-Mail:	
Téléphone:		Téléphone:		Téléphone:	

**MEMBRES**

	sans handicap	avec handicap
Nombre de membres actifs âgés d'au moins 18 ans au 31.12.2022:		
Nombre de membres actifs âgés de moins de 18 ans au 31.12. 2022:		
Nombre de membres inactifs:		

**RÉSULTAT DE L'ANNÉE 2022 (SAISON 2022/2023)**

Recettes:				Dépenses:			
Subside:	Commune:	Province:	Autres:				
Ce décompte comprend-il toutes les recettes/dépenses de l'association ?				<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non

**DES FESTIVITÉS PARTICULIÈRES SONT-ELLES PRÉVUES EN 2023 ?**


# COMMUNE DE LA CALAMINE – SERVICE DES FINANCES

## Demande de subside pour l' année 2023

**A déposer auprès de l'administration communale avant le 31 mars 2023**

Rue de l'Église 31 - c/o Service des Finances - 4720 La Calamine

Tel: +32 87 63 98 07/ E-Mail: [luca.samadello@kelmis.be](mailto:luca.samadello@kelmis.be)



GEMEINDE KELMIS  
COMMUNE DE LA CALAMINE

### POUR TOUS LES CLUBS/ASSOCIATIONS

Les documents suivants doivent être joints à cette demande:

- une liste des membres actifs (date de naissance incluse);
- copies des factures justifiant au moins les dépenses à hauteur de la dernière subvention;
- rapport d'activité de l'année précédente.

### CHORALES, HARMONIES, SOCIÉTÉS MUSICALES, ASSOCIATIONS CULTURELLES, DE CARNAVAL & DE THÉÂTRE

Nombre de représentations en 2022 en dehors de la commune de La Calamine:

Nombre de représentations en 2022 au sein de la commune de La Calamine:

### ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nombre d'entraîneurs avec :  Licence A  Licence B  Licence C  Formation pour les handicapés

Nombre d'entraîneurs avec :  Licence maître de tir

Est-ce que le club est affilié à une fédération sportive?

Est-ce que le club est affilié à l'association sportive? (Sportbund)

Les documents suivants doivent être joints à cette demande:

- Copie de l'assurance responsabilité civile & accident;
- Copie de la carte d'invalidité;
- Copie des licences d'entraîneur.

**Cette demande, ainsi que les documents à y joindre, doivent être envoyés à l'administration communale (service des finances) avant le 31 mars 2023.**

**Les demandes reçues après cette date ne seront pas prises en compte.**

### SIGNATURES

Signature n°1

Signature n°2

Fonction:

Fonction: